



Révision du SCoT des Mauges

Atelier Prospectif

Des scénarios prospectifs vers le Projet d'Aménagement Stratégique

20 décembre 2023 / Chaudron-en-Mauges – Montrevault-sur-Evre





Madame, Monsieur,
Dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) des Mauges

Didier HUCHON, Président de Mauges Communauté,
Hervé MARTIN, Vice-président au Pôle Aménagement
ont l'honneur de vous inviter à participer à un atelier :

L'AVENIR DES MAUGES SE CONSTRUIT AUTOUR DE 4 SCÉNARIOS, VENEZ VOUS EXPRIMER !

POUR ÉLABORER ENSEMBLE LE PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE DU SCOT

**le mercredi 20 décembre 2023
à 18h**

**Salle de la Crémaillère
à Chaudron-en-Mauges / MONTREVAULT-SUR-EVRE**

Le monde change, la société change, les Mauges changeront à l'horizon 2050, dans quelle direction ?

Dans le cadre de la révision du SCOT, cet atelier du 20 décembre nous donnera l'occasion de nous projeter dans 4 scénarios des Mauges en 2050 pour poursuivre la construction collective du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) de notre territoire.

Au programme

18h >> Introduction sur l'état d'avancement du SCoT et les objectifs de l'atelier

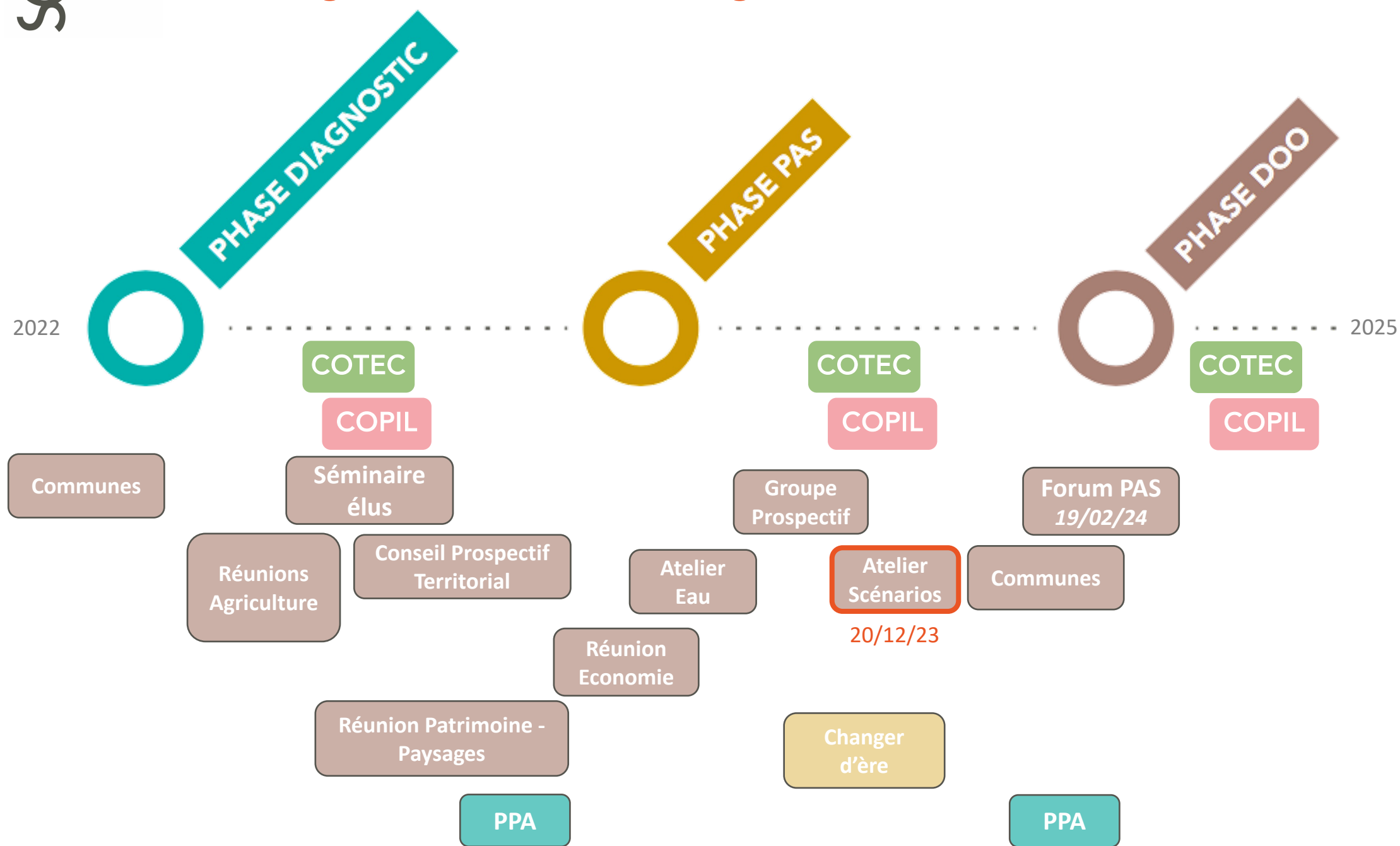
18h15 >> **Présentation de 4 scénarios prospectifs** sur l'évolution des Mauges

19h00 >> **Travail collaboratif** sur les 4 scénarios

19h50 >> **Partage des éléments clés** pour constituer le scénario du Projet d'Aménagement Stratégique du SCoT

Temps convivial

Planning du SCoT / Phase diagnostic



Déroulé de l'Atelier Prospectif

Les séquences de l'atelier

1. Introduction

10
min

2. Présentation de la trajectoire foncière à 2050 et des 4 scénarios prospectifs

40
min



3. Exploration des scénarios



TRANSITIONS



PROXIMITÉ



POSITIONNEMENT

50
min

3 GROUPES

4. Restitution en plénière

40
min





A partir des enjeux
du diagnostic
transversal,
un scénario
tendancier à 2050

Synthèse du diagnostic



Un maillage territorial spécifique avec un double niveau entre l'affirmation de pôles et les liens de proximité



Une mutation économique en continu



Une ruralité vivante et collective



Des influences croisées au bénéfice d'ambiances multiples

A la recherche d'un nouveau souffle



Les limites d'un modèle tourné vers la maison individuelle



Une vitalité urbaine à qualifier



Des ressources diversifiées mais altérées



Résumé du scénario tendanciel à 2050

Le territoire des Mauges connaît une stagnation de ses habitants et de ses emplois, sur fonds de tension de l'accès au foncier (prix, sobriété, impacts sur l'environnement...) et une optimisation forte des activités productives (agriculture, industrie, énergies...) connectées aux axes de flux.



La révision du SCoT, motivée par les modifications du périmètre du territoire et l'organisation administrative, s'est inscrite dans un moment législatif fort au niveau national porté par la loi Climat et Résilience de 2021. Après avoir visé l'objectif de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre lors du premier SCoT, sous l'effet des lois Grenelle, **atteindre la neutralité carbone en 2050** constitue la nouvelle cible pour le territoire des Mauges.



Les **engagements en faveur du développement durable** des collectivités locales, communauté d'agglomération et communes, ont permis d'activer un panel large de dispositifs publics (PCAET, PAT, plan économie circulaire, plan de mobilités, PLH-OPAH, énergies, cycles de l'eau...) soumis au défi commun de leur pleine coordination dans le temps pour être vraiment efficaces.



Le tissu économique local s'est également mobilisé face à ces normes environnementales pour **garantir la performance de ce territoire productif**, aussi bien au travers d'une industrie modernisée et diversifiée le long des axes routiers, que d'une agriculture nourricière et productrice d'énergie.

L'économie présentielle présente dans les centralités, repose en grande partie sur **l'assise de l'offre de proximité héritée du tissu rural**. Cette diffusion de la vitalité sociale est contrariée par une **dépendance à la voiture toujours persistante** et nécessaire pour se connecter aux secteurs mieux équipés (santé, éducation-formation, culture, loisirs, commerce...), au point d'être discriminante au regard des possibilités de déplacements.



Le passage d'un développement historique marqué par l'extension urbaine des bourgs et des zones d'activités, vers une obligation de respecter une trajectoire de sobriété foncière sur la période 2025-2050, a entraîné **des coups d'arrêts d'opérations à vocations résidentielles et économiques**.

L'investissement dans le renouvellement urbain implique de **cibler des sites stratégiques à requalifier** par des opérations en rupture par rapport à l'existant. Le pavillon individuel devient l'exception. La réhabilitation ou la démolition-reconstruction font appel à des méthodes nouvelles, où la greffe urbaine réussie repose sur une logique d'ensemble complexe : espace public vivant et mutualisé entre usages, îlot de fraîcheur constitué, diversité de tailles et d'accès aux logements, accroche au patrimoine...



L'effet du ralentissement des naissances amorcé dès les années 2020 s'est combiné à l'impact croissant du vieillissement de la population. Face **au solde naturel devenu négatif**, l'attractivité de nouveaux habitants ne repose plus sur l'accès à un coût de foncier plus abordable que dans les territoires voisins. Les éléments marqueurs de l'identité des Mauges sont mobilisés (paysagers ligérien et bocager, patrimoines, circuit court, plein emploi...), avec une **réussite incertaine pour l'attrait des cadres et les jeunes**.



L'organisation territoriale est modelée sous les effets de **rythmes de développement contrastés au sein des Mauges**, avec une recomposition interne entre d'une part des dynamiques plus marquées sur des pôles soutenus dans leur renouvellement urbain et des marges connectées aux métropoles prisées pour leur cadre de vie, et d'autre part un cloisonnement du cœur des Mauges accentué.

Ces influences périphériques au territoire, visibles par les ambiances paysagères et patrimoniales et les axes supports des flux situés aux pourtours du territoire, accentuent le **caractère composite des Mauges, véritable entité plurielle** où l'affirmation d'une force collective confirmée dans les années 2010 se trouve dorénavant questionnée.

➤ Est-ce une **révision** de SCOT ou une **refondation** du projet de territoire pour le SCOT ?



ACT OF 2022
★★★★★★★★★★
**INFLATION
REDUCTION**
UNITED STATES OF AMERICA





Une trajectoire Zéro
Artificialisation Nette
à 2050 à définir dans
le SCOT



Le PAS met en valeur la coordination des politiques publiques du territoire à l'horizon 2050

Objectif majeur de la Loi Climat & Résilience : **Baisser d'au moins 55% les émissions des GES d'ici 2030**

Les objectifs du SCoT s'analysent par un ensemble d'indicateurs

- Définition de l'armature urbaine
- Evolution des linaires viaires, dont les liaisons douces
- Conditions du renforcement de la trame verte et bleue

Organisation du territoire

- Evolution projetée de la population
- Nombre de logements envisagés
- Sites d'activités en projet
- Evolution de l'emploi attendue

Développement

- Evolution de la surface agricole et naturelle
- Evolution des zones humides, du bocage...
- Suivi de la qualité d'eau
- Niveau d'amélioration de la performance énergétique
- Mobilités décarbonées...

Environnement

- Initiatives de mise en valeur des paysages et du patrimoine
- Actions pour un urbanisme favorable à la santé
- Typologie de l'offre de logements préconisée
- Gestion des formes urbains

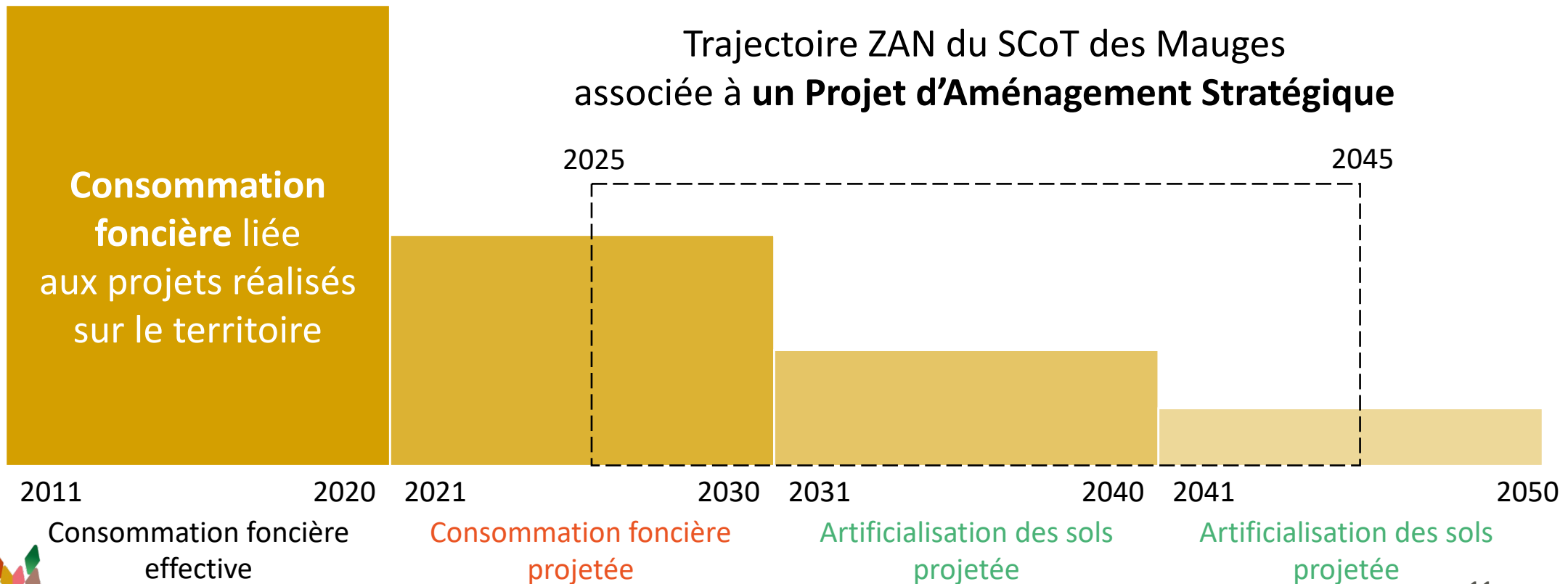
Qualité de l'espace de vie

Temporalité
du SCOT

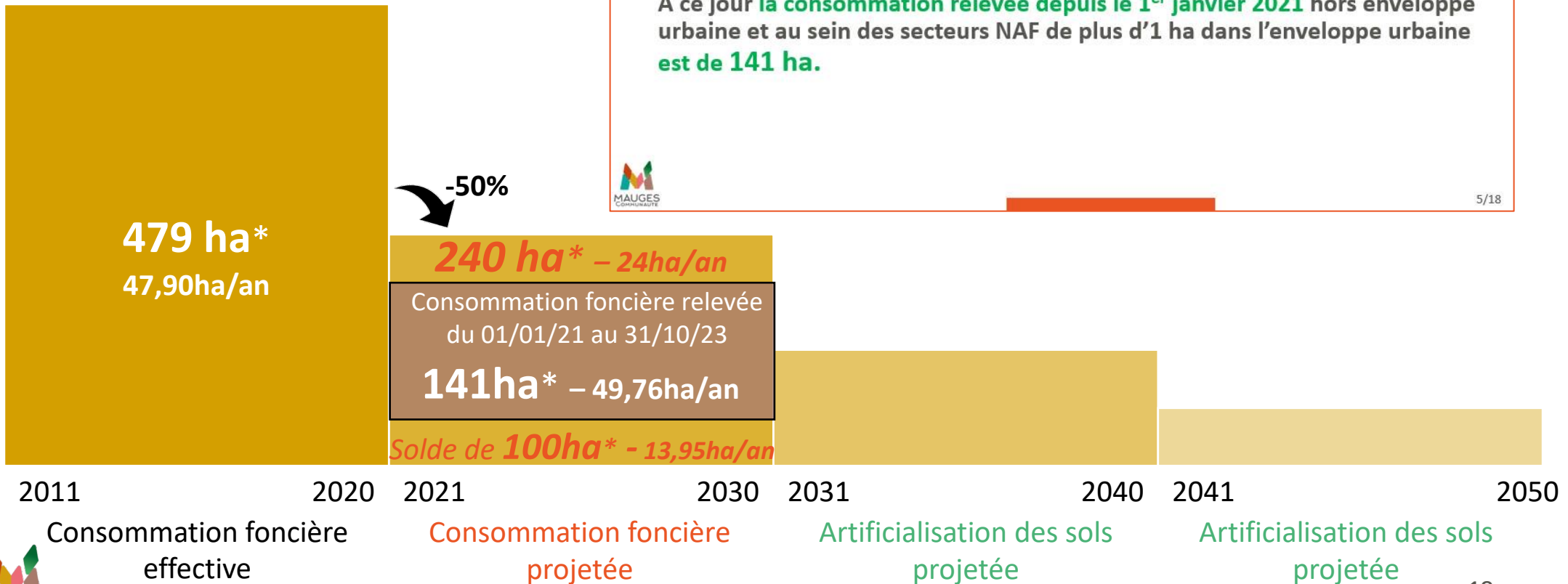
Article L141-3 du Code de l'Urbanisme / modifié par LOI n°2023-973 du 23 octobre 2023 - art. 13

« Le projet d'aménagement stratégique définit les **objectifs de développement et d'aménagement du territoire à un horizon de vingt ans** sur la base d'une synthèse du diagnostic territorial et des enjeux qui s'en dégagent. Ces objectifs peuvent être représentés graphiquement. Ils concourent à la coordination des politiques publiques sur les territoires, en favorisant un équilibre et une complémentarité des polarités urbaines et rurales, une gestion économe de l'espace limitant l'artificialisation des sols, notamment en tenant compte de l'existence de friches, les transitions écologique, énergétique et climatique, une offre d'habitat, de services et de mobilités adaptés aux nouveaux modes de vie, une agriculture contribuant notamment à la satisfaction des besoins alimentaires locaux, ainsi qu'en respectant et mettant en valeur la qualité des espaces urbains comme naturels et des paysages. »

« **Le projet d'aménagement stratégique fixe en outre, par tranches de dix années, un objectif de réduction du rythme de l'artificialisation.** »



Consommation foncière déterminée dans la stratégie foncière



Extrait du COPIL Stratégie foncière du 29/11/23

Bilan de la consommation foncière et des gisements disponibles dans les enveloppes urbaines (hors ZAE)

Résultat de l'analyse de la **CONSOMMATION FONCIERE:**

Une consommation foncière de **479 ha sur la période 2011-2020**

Dans la logique du ZAN cela reviendrait à fixer un plafond de consommation foncière pour **la période à venir 2021-2030 de 240 ha**

A ce jour **la consommation relevée depuis le 1^{er} janvier 2021** hors enveloppe urbaine et au sein des secteurs NAF de plus d'1 ha dans l'enveloppe urbaine **est de 141 ha.**

5/18

Destinations de la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers (ENAF)

Extrait du COPIL Stratégie foncière du 29/11/23

Consommation d'ENAF sur la période 2011-2020

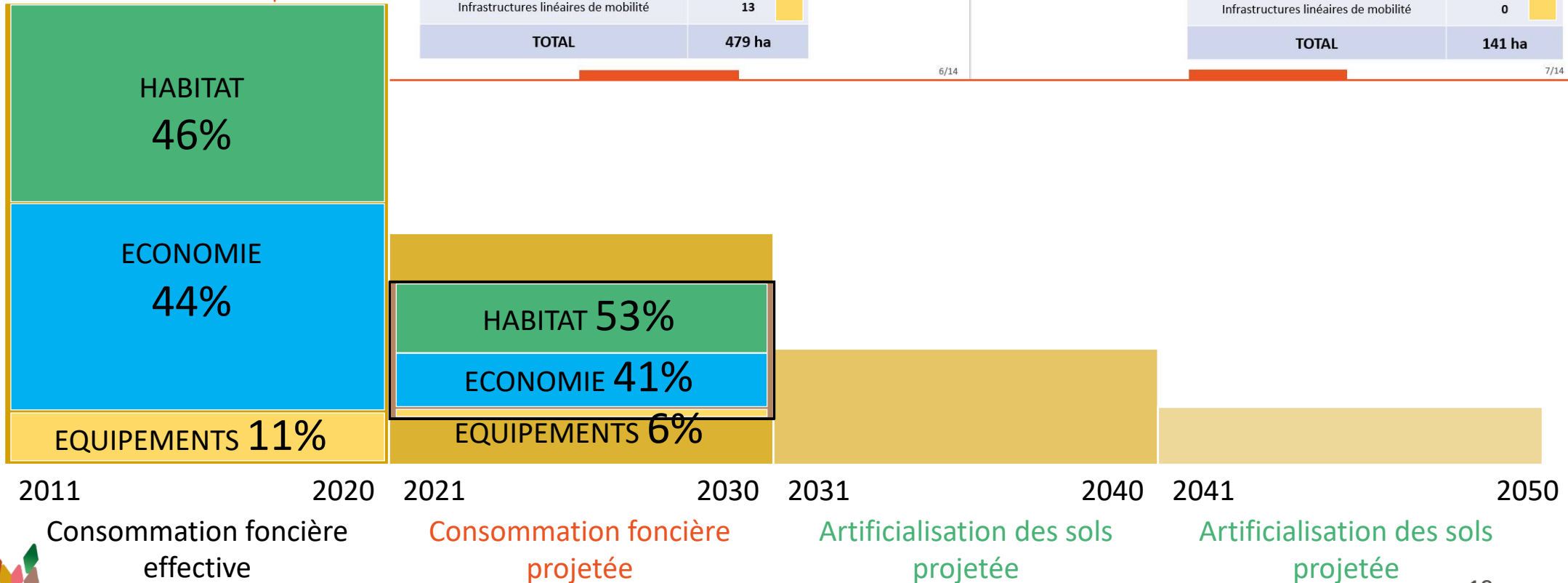
En hectare	TOTAL PAR DESTINATION
Bâtiments agricoles et surfaces de stockage imperméabilisées assimilées agricoles	114
Carrières	31
Démolition et/ou renaturation	1
Développement économique au sein des parcs structurants	133
Développement économique d'intérêt communautaire (zones artisanales et intermédiaires)	68
Développement économique hors zones d'intérêt communautaire	8
ENR	14
Habitat (vocation principale habitat)	219
Infrastructures et équipements	24
Infrastructures linéaires de mobilité	13
TOTAL	479 ha

Non pris en compte dans la consommation foncière

Consommation d'ENAF depuis 1^{er} janvier 2021 au 31/10/2023

En hectare	TOTAL PAR DESTINATION
Bâtiments agricoles et surfaces de stockage imperméabilisées assimilées agricoles	5
Carrières	28
Démolition et/ou renaturation	0
Développement économique au sein des parcs structurants	63
Développement économique d'intérêt communautaire (zones artisanales et intermédiaires)	11
Développement économique hors zones d'intérêt communautaire	1
ENR	2
Habitat (vocation principale habitat)	58
Infrastructures et équipements	6
Infrastructures linéaires de mobilité	0
TOTAL	141 ha

Non pris en compte dans la consommation foncière



Trajectoire ZAN

A quel niveau la trajectoire ZAN ?
Deux hypothèses :

Article L141-3
Un objectif de réduction de moitié de l'artificialisation par tranche de dix années au regard de la décennie précédente

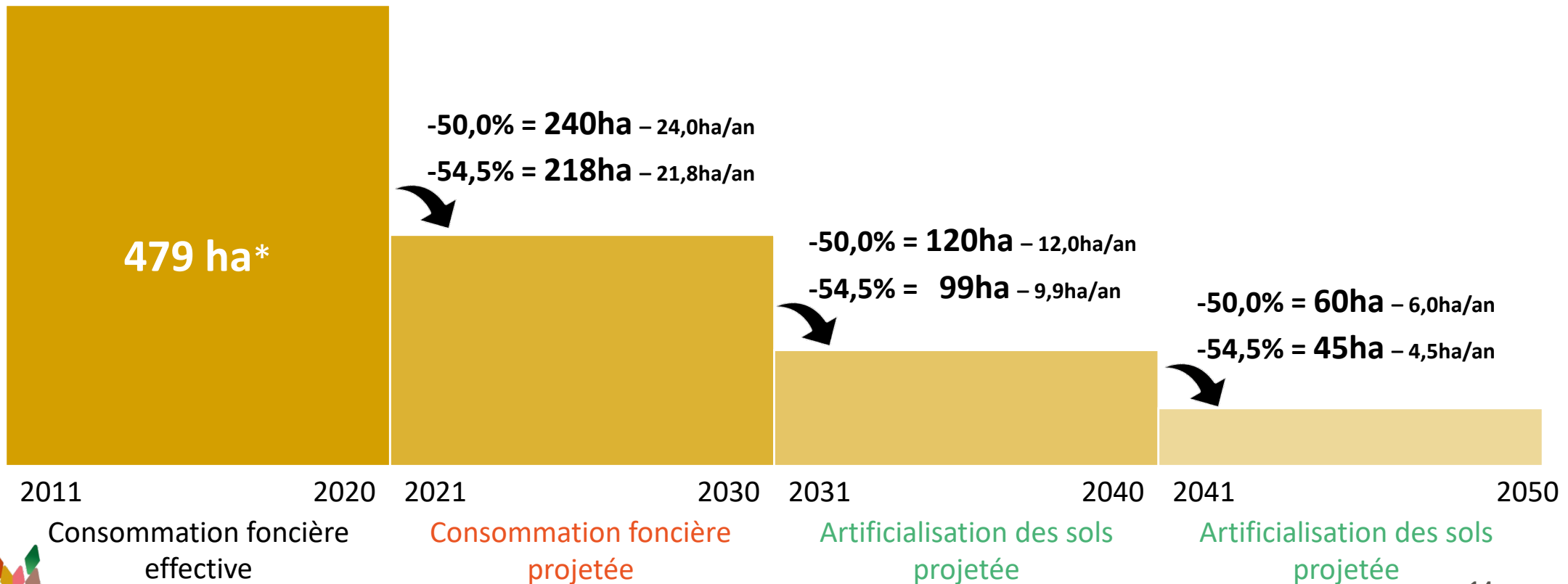
Articles L141-8 & L4251-1
Sur les possibilités de projets d'envergure régionale qui incombent au SRADDET



Trajectoire ZAN à -50%

Trajectoire ZAN à -54,5%*

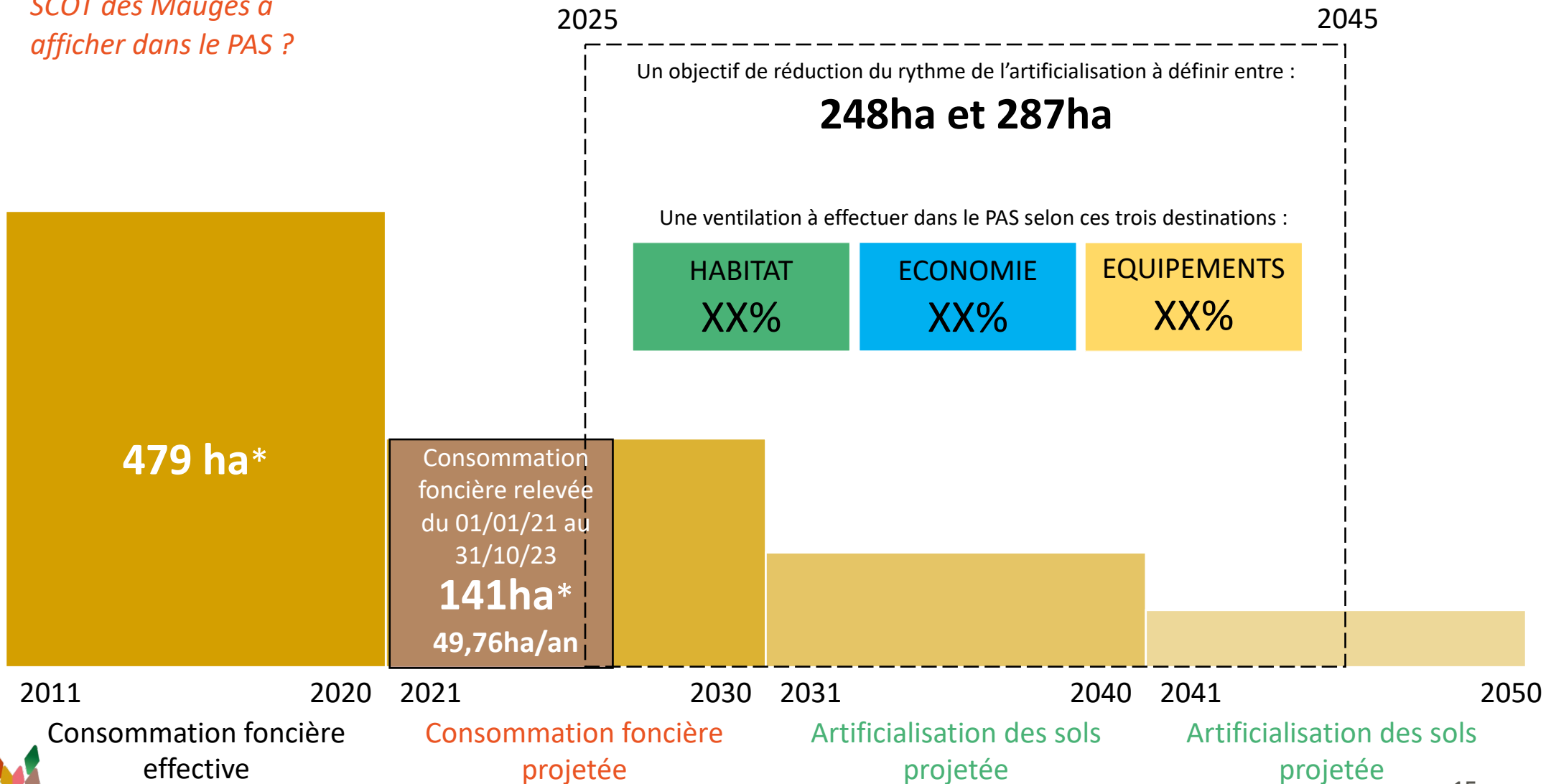
*Selon l'annonce de la Région Pays-de-la-Loire en Conférence des maires le 06/11/23



*Données provisoires

A quel niveau la trajectoire ZAN du SCOT des Mauges à afficher dans le PAS ?

Trajectoire ZAN du SCoT des Mauges associée à un **Projet d'Aménagement Stratégique**



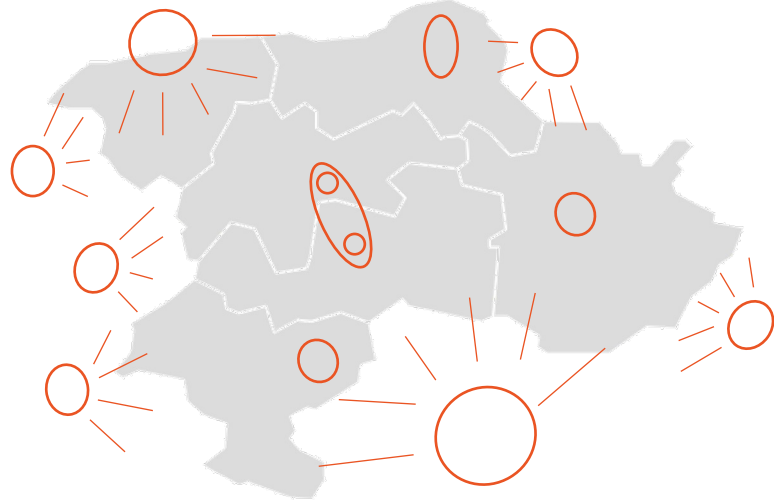
*Données provisoires



4 scénarios prospectifs,
comme base pour
ouvrir les débats et
une aide à la définition
du PAS du SCOT

4 images des futurs possibles pour les Mauges en 2050

1/ Un archipel urbain constitué



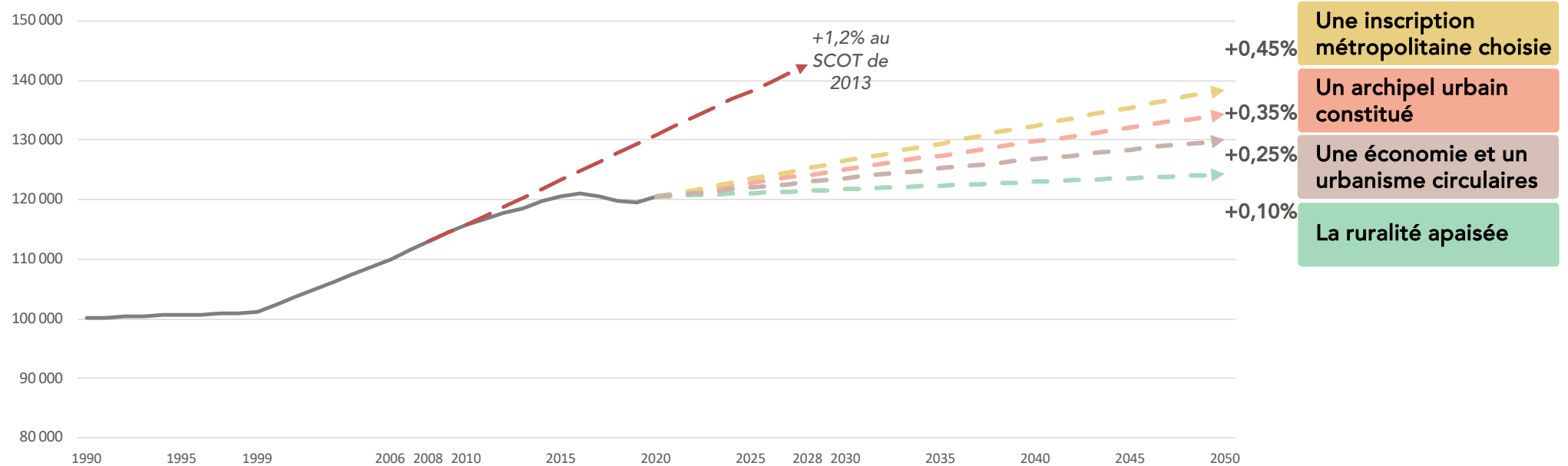
2/ La ruralité apaisée



3/ Une inscription métropolitaine choisie

4/ Une économie et un urbanisme circulaires

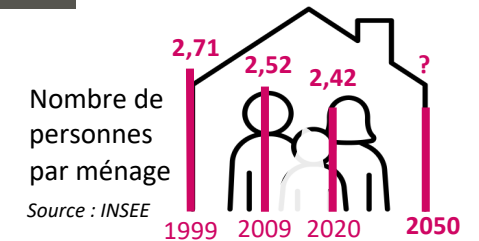
Projections démographiques à 2050 (taux d'évolution par an)



- Des projections démographiques contrastées entre chaque scénario tenant compte de l'attractivité recherchée des différents types de ménages (jeunes, familles, cadres...) et de l'impact du vieillissement de la population
- Une prise en compte des projections de l'INSEE Pays-de-la-Loire
- Une comparaison de ces projections démographiques avec l'objectif du SCOT de 2013

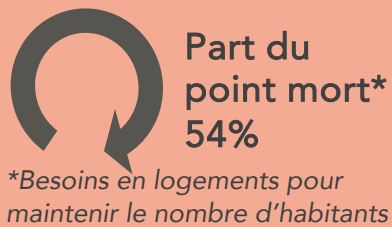
Projections des besoins en logements nouveaux à 2050 (sur 25 ans)

- Un desserrement des ménages différencié
- Une reconquête des logements vacants et un taux de renouvellement du parc de logements existants nuancés
- Un point mort dédié au maintien du nombre d'habitants



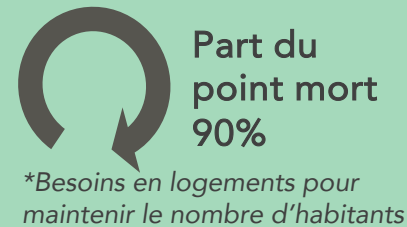
1/ Un archipel urbain constitué

- Un développement de petits logements par la construction et la division de l'existant



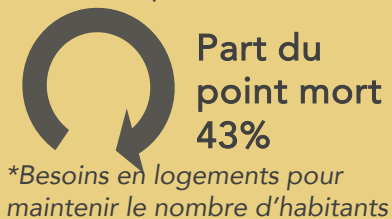
2/ La ruralité apaisée

- Une remobilisation du parc existant en particulier des grands logements sous occupés



3/ Une inscription métropolitaine choisie

- Une création différenciée de logements selon les publics et les secteurs du territoire



4/ Une économie et un urbanisme circulaires

- Une rénovation, une démolition / reconstruction avec portage foncier de l'offre immobilière



Qui va alimenter le développement des Muges ?

4 pôles urbains
dynamiques
et en croissance

Les Maugeois, leurs enfants
et leurs petits-enfants

Vivent au quotidien
dans les 64 bourgs

Jusqu'à quel
point remobiliser
l'existant ?

Des nouveaux arrivants attirés
par la qualité du cadre de vie

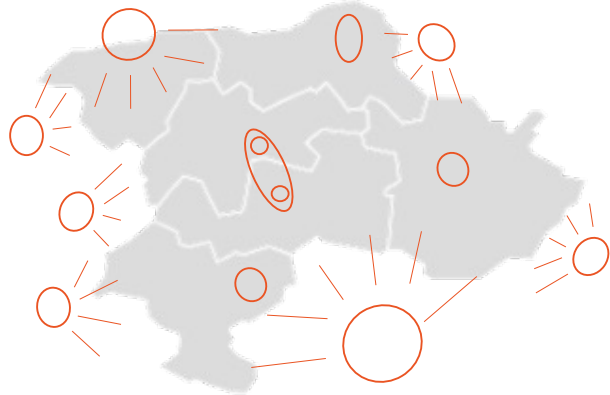
Un territoire des Muges qui bénéficie du
rayonnement des territoires voisins et qui
fait valoir ses atouts

Comment
réparer le
vivant ?

Quatre scénarios prospectifs à 2050

1/ Un archipel urbain constitué

Des vocations ciblées et complémentaires entre les pôles urbains des Mauges



2/ La ruralité apaisée

La revitalisation de toutes les centralités des Mauges grâce à la collaboration de l'écosystème local



3/ Une inscription métropolitaine choisie

Un apport résidentiel sur les marges de qualité et un rôle de fournisseur du cœur des Mauges



4/ Une économie et un urbanisme circulaires

Une stratégie de rupture dans les modes de « (a)ménager » la décarbonation des Mauges

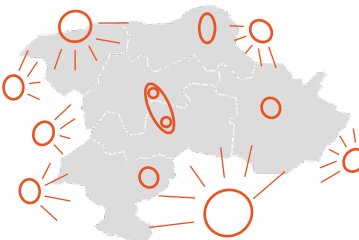


Synthèse des 4 scénarios prospectifs des Mauges à 2050

comme base pour ouvrir les débats et une aide à la définition du PAS du SCOT

1/ Un archipel urbain constitué

Des vocations ciblées et complémentaires entre les pôles urbains des Mauges



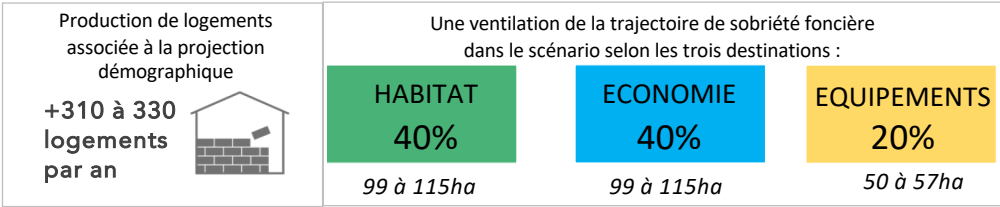
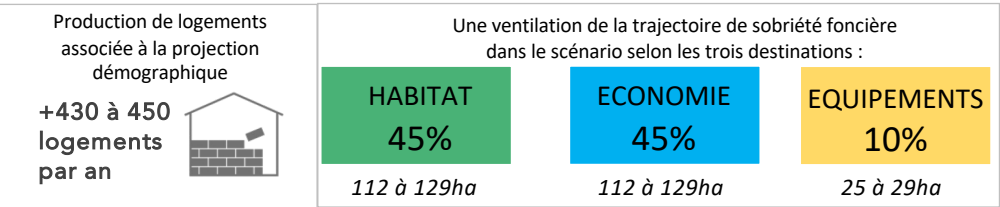
2/ La ruralité apaisée

La revitalisation de toutes les centralités des Mauges grâce à la collaboration de l'écosystème local



- Les principales questions du scénario :
- Vers l'affirmation de 4 polarités principales du maillage territorial des Mauges ?
 - Quelles complémentarités entre ces 4 polarités urbaines ?
 - Quelle cohésion du territoire autour de ces 4 polarités principales ?

- Les principales questions du scénario :
- Peut-il y avoir un renouvellement du territoire sans attractivité de flux extérieurs ?
 - Quelle organisation de la proximité à l'échelle des 64 bourgs ?
 - Comment accompagner le vieillissement de la population qui va s'intensifier ?



3/ Une inscription métropolitaine choisie

Un apport résidentiel sur les marges de qualité et un rôle de fournisseur du cœur des Mauges



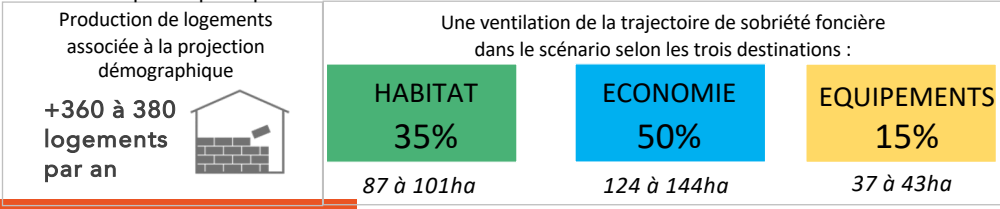
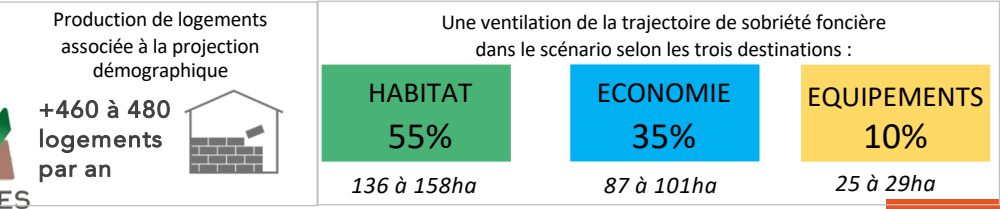
4/ Une économie et un urbanisme circulaires

Une stratégie de rupture dans les modes de « (a)ménager » la décarbonation des Mauges



- Les principales questions du scénario :
- Quels axes de collaboration privilégier avec les territoires voisins : santé, mobilités, économie, agriculture, formation, énergies, eau, sport... ?
 - Est-ce qu'il est nécessaire de privilégier l'accueil de nouveaux habitants en faveur de certaines catégories de population (jeunes, cadres, ingénieurs...)?

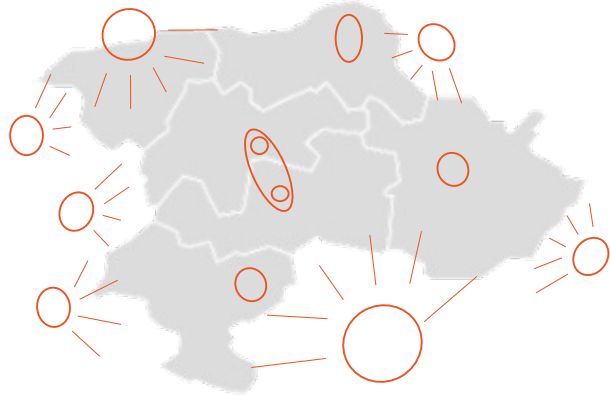
- Les principales questions du scénario :
- Est-ce que cette orientation forte en faveur de la décarbonation constitue la prochaine marque de fabrique des Mauges ?
 - Quelle capacité à réparer le vivant ? Sur quels champs agir : biodiversité, eau, paysages... ?
 - Jusqu'à quel point soutenir la remobilisation de l'existant ?



Quatre scénarios prospectifs à 2050

1/ Un archipel urbain constitué

Des vocations ciblées et complémentaires entre les pôles urbains des Mauges



2/ La ruralité innovante

La revitalisation de toutes les centralités des Mauges grâce à la collaboration de l'écosystème local



3/ Une inscription métropolitaine choisie

Un apport résidentiel sur les marges de qualité et un rôle de fournisseur du cœur des Mauges



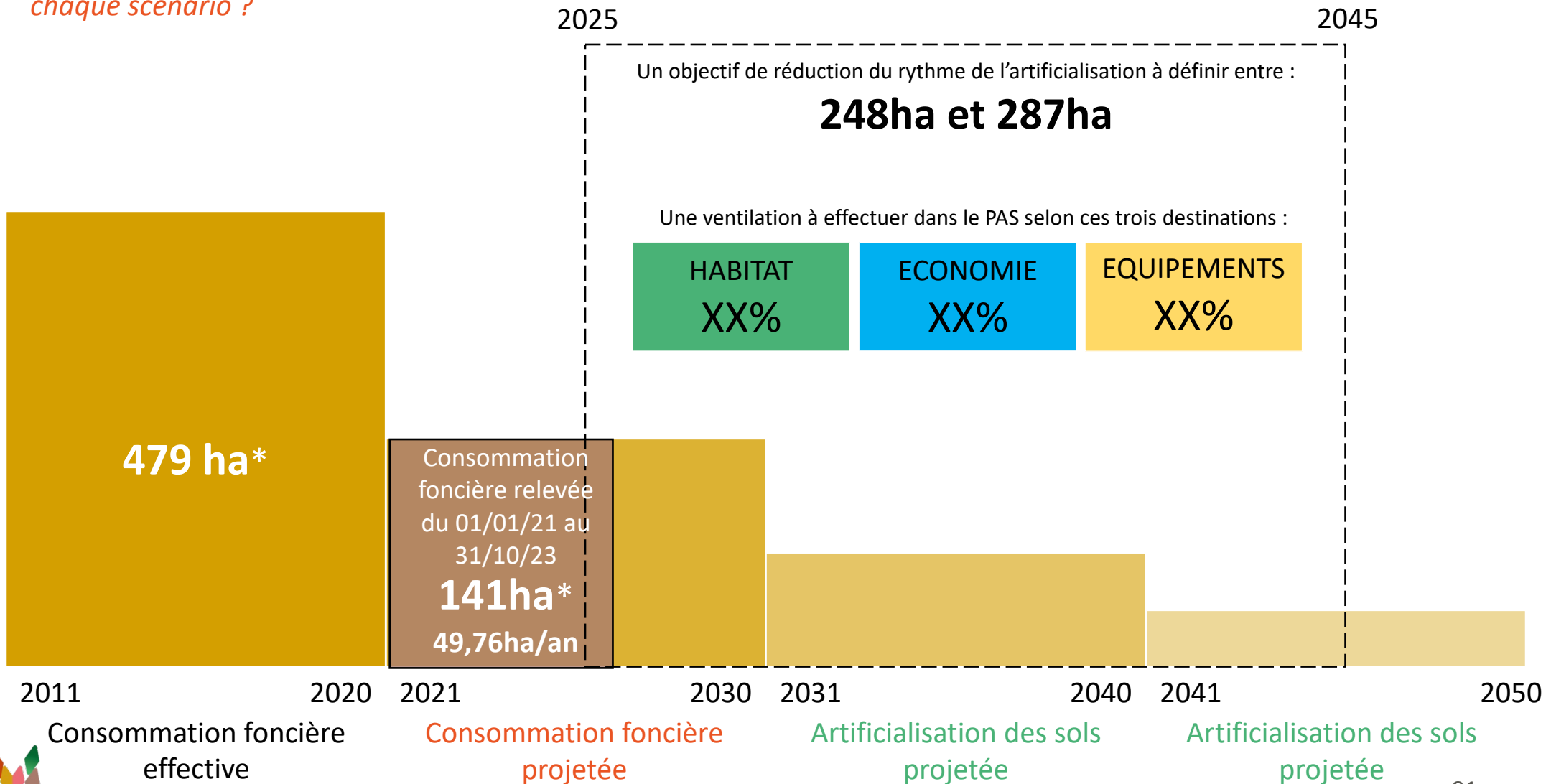
4/ Une économie et un urbanisme circulaires

Une stratégie de rupture dans les modes de « (a)ménager » la décarbonation des Mauges



A quel niveau la trajectoire ZAN pour chaque scénario ?

Trajectoire ZAN du SCoT des Mauges associée à un **Projet d'Aménagement Stratégique**

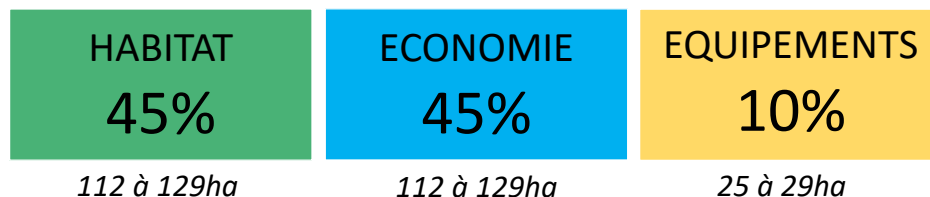


Quelle trajectoire ZAN 2025-2045 pour chaque scénario ?

1/ Un archipel urbain constitué

Des vocations ciblées et complémentaires entre les pôles urbains des Mauges

Une ventilation effectuée dans le scénario selon les trois destinations :



2/ La ruralité apaisée

La revitalisation de toutes les centralités des Mauges grâce à la collaboration de l'écosystème local

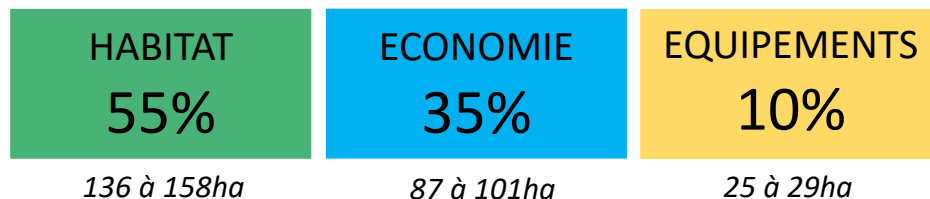
Une ventilation effectuée dans le scénario selon les trois destinations :



3/ Une inscription métropolitaine choisie

Un apport résidentiel sur les marges de qualité et un rôle de fournisseur du cœur des Mauges

Une ventilation effectuée dans le scénario selon les trois destinations :



4/ Une économie et un urbanisme circulaires

Une stratégie de rupture dans les modes de « (a)ménager » la décarbonation des Mauges

Une ventilation effectuée dans le scénario selon les trois destinations :



Exploration des scénarios

50
min

3 GROUPES

- Trois angles d'attaque pour faciliter l'émergence du scénario du PAS



PROXIMITÉ

- Quel accompagnement des modes de vie de demain ?



TRANSITIONS

- Quel développement sans construire comme avant ?



POSITIONNEMENT

- Quelles qualités du territoire mettre en avant ?

Restitution des travaux des 3 groupes

40
min



EN PLÉNIÈRE



MERCI

